



Arsene conseille le groupe Casino dans le cadre de son accord avec Ardian en vue de la cession de GreenYellow

Notamment conseillé par Arsene, le Groupe Casino, aux côtés de Tikehau Capital et Bpifrance, a signé ce jour une promesse unilatérale d'achat avec Ardian, via son activité Infrastructure, en vue de la cession d'une participation majoritaire dans sa filiale énergétique GreenYellow pour une valeur d'entreprise de 1,4 milliards d'euros et une valeur des capitaux propres de 1,1 milliard d'euros.

Créé en 2007, GreenYellow est un expert de la production solaire photovoltaïque décentralisée, des projets d'efficacité énergétique et des services à l'énergie, et est devenu un acteur majeur de la transition énergétique en France et à l'international. Les actionnaires de GreenYellow resteraient parties prenantes à la création de valeur de la société, via un réinvestissement s'élevant à 165 millions d'euros pour le groupe Casino.

Le produit de cette cession pour le groupe Casino, déduction faite du montant réinvesti, s'élèverait ainsi à 600 millions d'euros¹.

L'opération envisagée fait l'objet d'un processus de consultation des instances représentatives du personnel compétentes. Elle devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre 2022, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au titre du contrôle des concentrations et des investissements étrangers.

Arsene a conseillé le groupe Casino sur :

- La VDD et la partie négociation de l'opération. L'équipe était composée de **Stéphanie Hamis** (Associée), **Julie Usseglio-Viretta** (Manager) et **Charles-Antoine Pierre** (collaborateur senior) ;
- Les aspects douaniers. L'équipe était composée de **Marc Brocardi** (Associé) et **Alexandre Celse** (Manager).

Autres conseils intervenus auprès du cédants :

Financiers : Rothschild & Co, Crédit Agricole CIB (Fabien Brunet, Thibault Verdier), HSBC (Alexandre Courbon), Natixis, BNP Paribas ;

Juridiques : Weil Gotshal & Manges (Yannick Piette), Bredin Prat (Barthélémy Courteault)

¹ Dont 30 millions d'euros versés au closing dans un compte séquestre sous réserve du respect d'indicateurs opérationnels

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 24 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr